

# bulletin

Avril 2009

t r i m e s t r i e l

---



Société Archéologique Historique  
et Scientifique de Soissons

## SOMMAIRE

**En couverture : grange et enceinte de la ferme de Confrécourt vers 1900.**

**2 - sommaire.**

**3 - notre programme du deuxième trimestre 2009.**

**4 - informations diverses.**

**5 - de la Révolution à l'Empire, par Jean-Baptiste Magrou, le 25 janvier 2009.**

**8 - un DVD sur l'Aisne dévastée.**

**9 - la tombe du lieutenant Marie, par Michèle Saponi, le 25 janvier 2009.**

**10 - notre assemblée générale du 22 février 2009.**

**16 - les fermes fortifiées du Soissonnais, par Denis Rolland, le 22 mars 2009.**

**En encart :**

**- bulletin de souscription pour le n° 4 des « Mémoires du Soissonnais ».**

**- livret sur le château de Coucy réalisé par Christian Corvisier.**

**Bulletin conçu  
et réalisé par nos soins  
Dépôt légal avril 2009  
Tirage 268 exemplaires**

# NOS

## RENCONTRES

### POUR LE

### DEUXIEME

### TRIMESTRE 2009

**Société archéologique, historique et scientifique de Soissons**

**4, rue de la Congrégation, 02200 SOISSONS**

**Téléphone-répondeur-fax : 03 23 59 32 36**

**Site Internet : [www.sahs-soissons.org](http://www.sahs-soissons.org) - courriel : [contact@sahs-soissons.org](mailto:contact@sahs-soissons.org)**

**Association reconnue d'intérêt général à caractère culturel par la D.S.F. de l'Aisne  
le 25 septembre 1996**

dimanche 19 avril : à 15 heures au centre culturel de Soissons, conférence de M. Guy Marival sur le thème « *Soissonnaises et pourtant champenoises ! la singulière histoire des communes des vallées de l'Aisne et de la Vesle au sein de la Champagne viticole (1908-2008)* ». Depuis 1908, date du premier décret qui jette les bases de ce qui est aujourd'hui l'appellation d'origine contrôlée « Champagne et coteaux champenois », 36 communes de l'arrondissement de Soissons sont comprises dans ce qu'on appelle la « champagne viticole délimitée ». Bien que confirmée à plusieurs reprises, cette appartenance historique est remise en question par le projet de nouvelle délimitation qui a été mis à l'enquête en 2008.

1908-2008 : un siècle d'une histoire qui suscite bien des interrogations. Pourquoi des communes des cantons de Braine et de Vailly-sur-Aisne ont-elles été intégrées dans la Champagne viticole en 1908 ? Pourquoi, malgré la perspective d'une aussi prestigieuse appellation, les vignes ont-elles progressivement disparu ?

dimanche 24 mai : visite guidée du mémorial de l'internement et de la déportation de Royalieu où nous serons reçus par le Directeur. Déplacement en voitures particulières. Rendez-vous à 15 heures au mémorial, 2bis, avenue des martyrs de la liberté à Compiègne. Le coût de la conférence d'accueil, du droit de visite et de location des casques vidéo sera pris en charge par la société. Durée de la visite : 2 h./2 h.½ environ.

A Royalieu , au début de la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale, fut créé un hôpital d'évacuation bientôt transformé en camp de réfugiés, puis de prisonniers. A partir de juin 1941, il devint camp de transit pour Français et étrangers, politiques, droit commun ou résistants, ces derniers ainsi que les juifs étant les plus mal traités. Plus de 53.000 personnes y séjournèrent, peu s'en évadèrent et environ 48.000 furent déportées vers l'Allemagne par trains spéciaux. Le mémorial rappelle le tragique destin de ces déportés.

dimanche 14 juin : visite de la ville de Senlis



M Béchet , président de la Société Historique de Senlis et aussi président de l'association de sauvegarde de Senlis nous prépare un programme qui nous permettra de découvrir cette ville au patrimoine si riche. La visite insistera sur les lieux méconnus sans pour cela oublier la cathédrale. Deux guides se chargeront de nous piloter dans cette ville qui a été si souvent le lieu de tournages de films.

Le voyage se fera en car. Un repas (simple) sera pris dans les caves médiévales d'un restaurant.

Plus de précisions vous seront données prochainement

Nous avons appris avec tristesse le décès de trois sociétaires :  
le Docteur Marcel DUFOUR, le 13 février 2009  
le Docteur Christian DE GROOTE, le 15 mars 2009  
Monsieur Henri GODIARD, le 29 mars 2009  
Nous renouvelons aux familles nos bien sincères condoléances.

## INFORMATIONS DIVERSES

*Bienvenue* à nos nouveaux adhérents :

Mme Suzanne CAUCHEFERT, de Soissons.  
MM. François AUBAS, de Beugneux.  
Francis BENARD, de Soissons.  
Joël CAILLET, d'Acy.  
Régis DENIS, de Quincy-Basse  
Christophe GAUTARD, de Soissons..  
Jean MAZURKIEWICZ, de Soissons.  
Bernard de MIRAMON, de Braine.  
Michel THIEFFRY, de Soissons.

*Mémoires n° 4* : voici le sommaire du prochain numéro de nos « Mémoires » qui doit paraître au mois de mai et dont la souscription à prix réduit (20 € au lieu de 25) vous est offerte par le bulletin joint jusqu'au 15 mai.

- NOTE SUR UN DISCOURS DE L'ACADÉMIE DE SOISSONS EN L'HONNEUR DE LOUIS PHILIPPE D'ORLÉANS à Villers-Cotterêts par Gauthier LANGLOIS
- LE MANUSCRIT DE L'HISTOIRE DE SOISSONS ATTRIBUÉ A NICOLAS BERLETTE traduction de Maurice PERDEREAU
- GEORGES MONNET OU L'IMPRÉVISIBLE DESTIN par Robert ATTAL
- LES CHÈVRES SALVATRICES EN SOISSONNAIS, 1919-1921 par Karen Polinger FOSTER
- SOISSONNAISES ET AUSSI CHAMPENOISES ! La singulière histoire des communes des vallées de l'Aisne et de la Vesle au sein de la Champagne viticole (1908-2008) par Guy MARIVAL
- INVENTAIRE DE LA FERME DE CONFRÉCOURT EN 1783 par Denis ROLLAND
- LES ATELIERS MÉLIN par Jacques MÉLIN
- MONTAON, UN BATIMENT DE CONVERS DEVENU RESIDENCE DANS UNE GRANGE DE L'ABBAYE CISTERCIENNE D'IGNY par Christian CORVISIER
- LES ORIGINES DU CHÂTEAU DE BLÉRANCOURT par Denis ROLLAND
- LES TOMBES ANCIENNES DU CIMETIERE DE SOISSONS. Un exemple : la tombe des Godart-Warel-Frin (1821-1835) par Denis DEFENTE
- LA CONSERVATION DÉPARTEMENTALE DES MUSÉES ET DE L'ARCHÉOLOGIE DE L' AISNE : interventions archéologiques en Soissonnais, 2005-2008 par Denis DEFENTE
- LES PRINCIPALES DONATIONS D'ŒUVRES D'ART AU MUSÉE DE SOISSONS ENTRE 1857 et 1934 par Dominique ROUSSEL



# DE LA RÉVOLUTION A L'EMPIRE

Conférence de Jean-Baptiste Magrou le 25 janvier 2009

Une des tendances actuelles, est d'oublier, quand on traite de l'histoire, c'est qu'avec le recul du temps, nous avons tout le loisir de consulter, de vérifier, de choisir une foule de témoignages, d'écrits, de souvenirs qui ont été rédigés par des témoins d'alors, et qu'ainsi, armés de certitudes, nous nous approprions notre vérité à travers la leur, et qu'à loisir, forts des tenants et des aboutissants de leurs actions, nous nous permettons de juger leurs actes.

Dans l'analyse historique, ce n'est pas parce qu'on est persuadé d'avoir raison et d'être capable de le prouver, que l'on détient la vérité. De chaque époque naissent des idées qui la dominent, qui s'érigent en dogmes et dont les contemporains ne peuvent s'affranchir. C'est ainsi que la pensée naturelle de Napoléon évoluera au fur et à mesure que la Révolution elle-même évoluera. Il faut bien prendre conscience que lorsque les Etats Généraux se réunirent en 1789, Napoléon Bonaparte n'avait que 20 ans.

Une des idées les plus omniprésentes qui s'imposait à tous était celle des frontières naturelles de la France. Mais tout d'abord qu'était l'Ancien Régime ?

- un vieil édifice construit par 50 générations sur 1500 ans depuis la chute de l'Empire Romain. Qu'est-ce qu'un royaume ?

- il est un par la personne du souverain et multiple par ses institutions.

La France de l'Ancien Régime est régie par des chartres, des offices, des droits, des immunités et des associations ..., qui déterminent les particularités des provinces et des villes. Il fallait tenir compte, avant toute décision gouvernementale ou tentative de réforme, des spécificités, des usages contraires ou des exceptions et privilèges de toute nature. A la veille de la révolution française, ce système régissait une bonne partie de l'Europe du XVIII<sup>ème</sup> siècle et la France en particulier. Le pouvoir royal obéissait aux statuts de la couronne et la fameuse formule « car tel est notre bon vouloir », n'est pas un signe d'absolutisme, mais la traduction de : « tale est placitum nostrum » c'est-à-dire, l'avis de notre conseil. Le gouvernement de l'ancienne France se faisait à Grand Conseil, lequel réunissait une trentaine de conseillers issus de la bourgeoisie. Il existait donc en plus du Grand Conseil, les Etats-Généraux, les Assemblées de notables, celles du Clergé et les Parlements.

Qu'était donc le Roi ? Le premier esclave du système. La France détenait à la veille de la révolution la moitié du numéraire européen. Son commerce était florissant, la moitié du sol appartenait aux paysans. Et pourtant, les survivances féodales entravaient la mise en place des réformes dont le pays avait besoin. La France était riche et l'Etat pauvre. Les impôts rentraient mal. Cette France d'alors avait le droit de se plaindre. Mais peut-être existait-il des possibilités pour éviter qu'elle se révolte : Abolition des vestiges féodaux et réforme financière. Mais il aurait fallu vouloir s'entendre. C'est cette volonté qui fit défaut. Des intérêts s'opposèrent à tous les niveaux, tant politiques qu'idéologiques ou économiques.

Je ne rentrerais pas dans le détail des faits qui se sont succédés ni dans l'analyse des idées mises en œuvre pour que tel parti ou doctrine politique puissent prévaloir au détriment d'un autre. Il faut bien prendre conscience de l'extrême complexité des problèmes à résoudre d'autant qu'ils prennent inéluctablement racine dans un pays ancien dont les ramifications structurelles ont pris naissance dans le début de la féodalité et où apparaissent déjà les bases du libéralisme. De toutes ces situations allaient naître des réformes, mais au prix de convulsions telles qu'elles se feront dans un premier temps au détriment même de l'état le plus puissant, le plus peuplé, le plus riche en ressources naturelles de l'Europe : la France.

La république qui naît à la suite des événements que nous connaissons tous, c'est, que toute révolution qui ne s'exporte pas, meure. Or les frontières naturelles apparurent à la république aussi nécessaires que la liberté et la conquête des frontières naturelles, se joignant au désir de propager les idées nouvelles, entraîna le pays dans une guerre de conquêtes qui engendra fatalement contre lui la réaction des monarchies européennes.

Déjà, le 20 avril 1792, le Roi et l'assemblée déclaraient la guerre à l'Autriche. La même année, l'abolition de la monarchie est proclamée et dans la foulée, la tête du Roi est jetée aux pieds des monarchies européennes. C'est un défi qui est lancé à la face de l'Europe. Napoléon Bonaparte n'a pas 24 ans et ne pèse en rien sur le destin de la France. Ce défi, ce duel, durera près de 23 ans.

Février 1793, c'est l'Europe qui forme la première coalition. Nous trouvons l'Angleterre, la Prusse, l'Autriche, la Sardaigne, le Royaume de Naples, l'Espagne, le Portugal, la Hollande et la Russie. Dans cette date l'histoire est déjà écrite Tout ce qui va se dérouler jusqu'en 1815 est gravé dans cette date là L'histoire de l'Empire aussi. Vous reprenez la coalition de 1793 et vous la multipliez par 7. Ce qui n'a pas été obtenu par les monarchies européennes en 1793, sera obtenu à force de subsides payés par l'Angleterre au prix de 270 milliards de francs or de l'époque. Celle-ci va saisir l'occasion pour tenter d'éliminer sa principale rivale commerciale. L'histoire du futur empereur est déjà écrite alors que lui-même ne le sait pas encore. Nous ne sommes qu'en 1793 et il n'y a aucune trace officielle de Napoléon Bonaparte. Quand plus tard ce dernier apparaîtra sur la scène politique, il stoppera la contre révolution, rejettera à la mer les Napolitains et les Anglais qui tenaient Toulon et échouera dans sa tentative de rompre l'hégémonie commerciale et maritime de l'Angleterre en tentant d'annexer l'Égypte au profit de la France. Il obtiendra la paix de Lunéville et d'Amiens mettant fin ainsi à la première coalition. L'histoire aurait pu s'arrêter là entend-on souvent à propos du 1<sup>er</sup> Consul. Mais pour faire la paix il faut être deux.

En définitive, deux théories vont s'affronter. Pour la République (Res Publica, ce qui veut dire le bien commun, l'intérêt commun) les frontières naturelles sont inscrites dans la géographie et l'histoire du sol (les Pyrénées, les Alpes, le Jura, le Rhin, l'Escaut). Le reste est logiquement délimité par la Méditerranée, l'Atlantique et la Manche. Tout comme il semble logique pour l'opinion Britannique que les limites naturelles de la Grande-Bretagne soient les mers mais pas celles qui bordent leur littoral mais celles où commence le rivage des autres nations. Ce qui est logique et absolu chez eux, leur est insupportable chez les autres. Bien que jusqu'à Anvers, le mode de vie, les mœurs, la langue soient de nature Française, cela est inconcevable pour l'Anglais. L'essence même de leur mercantilisme naît dans cette conception du partage du monde avec les autres nations : « Ce qui est à nous est à nous, ce qui est à vous se discute... » Pour étendre le foyer de la démocratie, l'Angleterre mettra non seulement 270 milliards de francs or de l'époque mais aussi se battra contre la France, surtout par armées européennes interposées. Dès 1793, le 1<sup>er</sup> ministre britannique, William Pitt, déclarait : « Ce sera une guerre d'extermination, il faudra réduire la France à un vide géopolitique ».

A cette date le démembrement de la France avait déjà été programmé : Flandres, Artois, Picardie jusqu'à la Somme aux Autrichiens. L'Alsace et la Lorraine à la Prusse. « On peut tout se permettre de l'entreprise contre la France, Il faut y détruire l'anarchie, il faut l'empêcher de reprendre son ancienne prépondérance. Emparez-vous des provinces Françaises qui sont à votre convenance. Que l'Espagne et la Sardaigne s'agrandissent, que la France devienne puissance de 2<sup>ème</sup> rang qui ne sera redoutable à personne et on fera disparaître de l'Europe, le foyer de la démocratie qui pense l'embraser La Hollande s'attribuait la Belgique, la Suisse, la Savoie. Je cite le Comte Mercy d'Argenteau, Gouverneur de la Belgique et Ambassadeur à Londres : « Il faut écraser la France par la terreur en exterminant une grande portion de la partie active et la presque totalité de la partie dirigeante de la Nation ». Voilà quel était l'état d'esprit d'alors. Il était donc de première nécessité d'abattre le constructeur de la nation Française en la personne du 1<sup>er</sup> Consul. Dès 1800, il avait déjà été question de l'interner à Ste Hélène.

Des 23 ans de guerre il n'en est pas le seul responsable comme il en régulièrement dit et enseigné. En revanche, c'est lui qui au contraire, a réussi, comme je le disais, à arracher la paix générale par le traité d'Amiens avec Londres. En héritant du legs révolutionnaire, il était évident qu'il lui fallait cette paix pour rebâtir la France.

Par quels moyens aurait-il pu s'entendre avec les monarchies européennes ? En ramenant Louis XVI et Marie-Antoinette à la vie ? En restituant les biens nationaux ? En ramenant l'inégalité devant l'impôt ? En ramenant les droits féodaux ? En amenant la France à la pastoralité ? En faisant passer notre flotte marchande sous pavillon Britannique ? En admettant, que pour la prospérité de l'expansionnisme Britannique dans le monde, celui de la France, en Europe, soit inadmissible ? Cette notion de prépondérance Anglaise, que l'on appela plus tard, le splendide isolement Britannique, fût construite pour donner naissance plus tard au Commonwealth qui étymologiquement en Anglais veut dire bien commun, intérêt commun.

Pour s'entendre avec l'Angleterre, il eût fallu une paix durable. Mais comme le disait Napoléon : « La paix c'est comme un mariage, il faut accepter des compromis et faire des concessions ». Par la prise de 1200 navires de commerce dans les ports Britanniques, le 16 mai 1803 et dans son désir d'affrontement, l'Angleterre, en pleine paix, avait jeté le gant au visage de la France. Ce fût l'appel au duel, à la guerre. C'est la réponse de l'Angleterre à la provocation révolutionnaire de la décapitation du Roi Louis XVI. En relisant Clausewitz (général prussien et théoricien magistral de l'époque) dans son ouvrage, De la guerre : « Qu'est-ce que la guerre ? La guerre n'est rien d'autre qu'un duel à une plus vaste échelle. C'est un acte de violence destiné à contraindre l'adversaire, à exécuter notre volonté. La guerre est notre continuation de la politique avec l'emploi d'autres moyens. Dans une affaire aussi dangereuse que la guerre, les erreurs dues à la bonté d'âme sont précisément la pire des choses. La guerre n'éclate jamais d'une façon soudaine, son extension n'est pas l'œuvre d'un instant. Et si dans un duel entre deux hommes, dépend en réalité deux éléments différents, il en est de même pour deux nations, c'est le sentiment d'hostilité et l'intention hostile. Soit vous acceptez la gifle et vous perdez tout, soit vous relevez le défi, et vous avez une chance de ne rien perdre. Pour que la jeunesse Française et Européenne ne fût pas saignée comme elle le fût, il aurait été souhaitable de bien estimer les conséquences de la déclaration de guerre faite à l'Europe en 1792 et celles de la mort de Louis XVI

Le vin avait été tiré, il fallût le boire et c'est l'héritier de la tourmente révolutionnaire et de la première coalition qui dû le boire et jusqu'à la lie. De ces coalitions l'Europe en sortira affaiblie, les monarchies renforcées, la France exsangue, l'Angleterre glorifiée et promise à devenir le plus grand Empire que le monde ait connu. Les fières devises Britanniques, Rule Britannia (gouverne Grande-Bretagne), Born to command (né pour commander), Dieu est mon droit, allaient peser bien plus lourd que l'humaniste devise républicaine Française, Liberté, Egalité, Fraternité.

Napoléon voulait passer par l'unité Européenne pour qu'elle eût le monde, l'Angleterre pour le posséder, ne le voulût que pour elle seule. Le rouleau compresseur Anglo-saxon, dès 1815, se mit dès lors inexorablement en marche. Il ne se contenta pas seulement de l'hégémonie, mais ce qu'il voulût, inconsciemment ou non, c'était la disparition de l'autre.

Le 18 Juin 1815, la dernière vague de la révolution française, venait s'échouer aux pieds d'une armée au service des monarchies et des intérêts Anglais. La révolution est morte mais la France va lui survivre. Pour que la porte ne se refermât pas sur elle, la botte de Napoléon s'interposa. Botte peut-être, mais botte quand même, me direz-vous, mais si cela avait été une pantoufle ? Mais ceci n'est qu'une proposition, vous n'êtes pas obligés d'y adhérer.

Nous continuons toujours de parler des guerres Napoléoniennes, et pourquoi pas Européennes ? Parce que cette époque est incarnée par un homme, dont on connaît le visage, les humeurs, la santé, les goûts, les défauts, les qualités et toute sa politique. C'est un homme dont on veut qu'il soit, à lui tout seul, toute l'histoire, l'alpha et l'oméga. C'est l'homme sur qui tout a été

dit, redit, écrit, réécrit. Mais ce que l'on néglige souvent de traiter, me semble t'il, c'est des volontés dressées contre lui.

L'Angleterre elle, déjà à l'époque, n'est qu'un vaste système financier sans visage, sans carnation, sans état d'âme. Le système est invisible mais omniprésent. Pour l'Angleterre, le royaume n'a ni éternel allié, ni ennemi perpétuel, seulement des intérêts éternels et perpétuels.

Je citerai pour finir, Thierry Maulnier, de l'Académie Française : « Malheur aux nations sans mémoire ».

Jean Baptiste MAGROU



## Bientôt L' AISNE DÉVASTÉE en DVD

Grâce au Conseil général de l'Aisne le film « L'Aisne dévastée » sera bientôt mis en vente. Rappelons que ce film évoque le département à la fin de la guerre de 14-18 au travers d'images d'actualités de l'époque. Le survol à basse altitude permet de découvrir l'état de la campagne et des principales villes de la région : Noyon, Coucy, Soissons, Château-Thierry, Saint-Quentin, Laon et Reims.

Le film sera vendu sous la forme d'un DVD de 37 minutes. Conditionnement en boîtier DVD noir avec jaquette, cellophanage et livret de 8 pages. Prix de vente 15€

Les bulletins de commandes seront adressés prochainement.



## Egalement le 25 janvier 2009, avec Michèle SAPORI, quelques éclairages sur la tombe du sous-lieutenant Marie à Villers-Cotterêts.



Si vous prenez à la sortie de Villers-Cotterêts, la route qui va vers Fleury, au carrefour avec la route de Soissons, à l'orée de la forêt de Retz, vous verrez à votre droite une tombe dans son écrin de verdure. Il s'agit d'une tombe militaire. Cette tombe est exceptionnelle. Elle porte la date de 1815. Or, si les sépultures des deux guerres mondiales sont légion, celles de la guerre de 1870 étant déjà beaucoup plus rares, on ne recense pratiquement aucune tombe encore existante des guerres napoléoniennes, hors cimetières. La plupart des militaires morts à la fin du Premier Empire sont enterrés dans des sépultures collectives et peu d'édifices funéraires datant du Premier Empire subsistent de nos jours.



Comment se fait-il qu'après bientôt deux siècles, cet endroit abrite encore matériellement le souvenir de ce passé guerrier de Napoléon ? C'est ce que Michelle Sapori nous a fait découvrir, retraçant le parcours militaire du jeune homme de 25 ans, enterré là, Etienne Maximin Marie, né près de Montauban, sous-lieutenant au 50<sup>ème</sup> Régiment d'infanterie de ligne et revenant sur les circonstances de son décès lors d'une escarmouche, le 28 juin 1815, entre la division Vandamme et un corps prussien.

Michelle Sapori a par ailleurs rappelé que pendant longtemps, aucun nom ne fut inscrit sur cette tombe. A l'ordinaire, le souvenir de cet homme mort au nom de l'Empereur était destiné à périr, comme la plupart des autres dont les traces tombèrent à tout jamais dans l'oubli. Mais, toute une série de circonstances devaient en décider autrement et d'abord, l'existence à Villers-Cotterêts d'un dépôt de mendicité dans lequel des vieux compagnons de gloire de Napoléon vinrent terminer leur existence en faisant des pèlerinages sur la tombe ; et aussi le passage à Villers-Cotterêts d'un de ses anciens camarades qui permit de l'identifier. ...et qui portait le même nom que lui !

A travers cet exposé, Michelle Sapori a montré un cas d'exemple illustrant comment la mémoire des soldats de l'Empire se construit difficilement, en marge des instances officielles, peu enclines après 1815 d'honorer le souvenir napoléonien. Dans sa modestie, la tombe de Villers-Cotterêts éclaire la naissance d'une nouvelle culture de la mort à la guerre et donne des détails révélateurs des liens qui existent entre civils et militaires dans ce domaine. Surtout, elle met en exergue comment perçoit le besoin de commémorer les morts, suscitant des initiatives locales dans un contexte qui n'est pas le même que celui que nous connaissons aujourd'hui, puisque les premiers cimetières militaires n'apparaissent en France qu'après 1870.

\*

# NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

DU 22 FÉVRIER 2009

La salle de l'auditorium du Mail est presque comble lorsque le Président ouvre la séance en excusant les élus locaux qui n'ont pu se rendre libres cet après-midi : le sénateur Antoine Lefevre, le maire de Soissons, Patrick Day et son adjoint à la culture, M. Jean-Marie Chevalier ainsi que Mme Edith Erasti, conseillère régionale. C'est donc Mme Mireille Tiquet, conseillère municipale et également membre de notre association qui représente la municipalité. Il rappelle les décès de nos adhérents survenus au cours de l'année écoulée, MM. Francis Leviel et Jacques Legrand, et, plus récemment, celui du Docteur Dufour ; il renouvelle aux familles les condoléances collectives de la Société.

L'ordre du jour va se répartir sur trois thèmes : le rapport moral, le rapport financier et un bilan de notre activité durant les trois dernières années ; en dernière partie, une petite conférence sera animée par Maurice Perdereau.

Comme à l'accoutumée, les différents sujets abordés sont illustrés à l'écran.

## RAPPORT D'ACTIVITÉ

En préambule, il est bon de souligner que grâce au Conseil régional de Picardie, et en partage avec Soissonais 14-18, nous avons un emploi-jeune en la personne de Guillaume Giguet que nous aidons à poursuivre ses études ; il vient d'obtenir son master 1 d'histoire sur le thème des carnets de Mme Déruelle. C'est une bonne nouvelle car on l'a soutenu financièrement, il nous a aidé par son travail à notre siège et son diplôme est un heureux aboutissement.

### Conférences

20 janvier : M. Eric Thierry, secrétaire général de la Fédération a commenté les pérégrinations de deux axonais, Martin Béguin et Liévin Lefranc partis avec Champlain pour participer à la fondation de Québec. C'est un spécialiste du Canada puisqu'il vient d'y consacrer un deuxième ouvrage.

17 février : c'est notre assemblée générale suivie de la projection d'un film de la BBC, inédit en France, évoquant la guerre de 14-18 au travers d'autochromes d'Albert Kahn

16 mars : M. Alain Morineau a fait le point de ses recherches en matière héraldique pour aboutir à un véritable armorial du Soissonnais.

20 avril : Mme Florence Monnier a présenté le centre d'études des peintures murales romaines de Soissons.

12 octobre : M. Jean-Marc Wintrebert a retracé l'histoire du pont de Saint Waast et du monument des Anglais à Soissons.

16 novembre : Mme Sabine Berger a présenté deux serviteurs royaux des derniers rois capétiens, Raoul de Presles et Simon Matiphias de Bucy, originaires du Soissonnais, et leur action de bâtisseurs et de commanditaires d'œuvres d'art.

12 décembre : c'était notre rencontre annuelle au restaurant au cours de laquelle M. Maurice Perdereau a commenté les manuscrits de l'histoire de Soissons attribuée à Nicolas Berlette.

### Sorties

18 mai : visite de Pierrefonds méconnu puisqu'il ne s'agissait pas du château mais d'une promenade à travers le village pour admirer l'architecture des différentes villas qui les parsèment avec les commentaires éclairés de M. Rémi Hébert.

15 juin : notre journée pique-nique nous a conduit, avec notre Président, dans le sud du département de l'Aisne où nous avons pu visiter la ferme de Montrambeuf près de Vierzy, l'atelier du verrier Quentin à Chézy-sur-Marne, la curieuse ferme des grèves à Saint-Eugène et, au retour, le château et l'église de Gandelu.

Enfin, il faut citer aussi M. Didier Lédé qui organise chaque année des visites de Margival et à qui nous apportons notre soutien logistique.

### Activités diverses

Parmi celles-ci, il y a ces films sur la Grande guerre qui ont été projetés à Soissons et dans plusieurs endroits du département : l'Aisne dévastée, les chars en 1918 et l'arrivée des Américains à Soissons en février 1918.

A l'occasion de cette recherche, nous avons acheté, toujours avec l'aide du Conseil général de l'Aisne, un certain nombre de bandes filmées sur le même sujet que l'on pourra utiliser ultérieurement ; quelques extraits sont montrés à l'écran.

#### **Autres travaux divers :**

- les traductions par Mmes Karen Foster et Monique Judas des lettres que Mary Breckinridge, une américaine dans l'entourage d'Ann Morgan, adressait à sa mère dans les années 1919-1921 alors qu'elle était dans la région de Vic-sur-Aisne pour pallier le grand dénuement des populations civiles.
- l'armorial du Soissonnais qu'étudie Alain Morineau..
- le tri des archives récupérées à la Croix rouge datant de la dernière guerre, qui allaient être détruites, maintenant en cours de classement par René Verquin avec l'aide de Mme Bastien. René Verquin procède aussi à des interviews sur des faits de la Résistance. En outre, il poursuit l'étude sur l'hôpital militaire de Prouilly qui doit ériger une stèle dédiée aux blessés de 1917.
- le bulletin trimestriel que construit Georges Calais et qui comporte maintenant de la couleur grâce à l'acquisition que nous avons faite d'un photocopieur nous permettant d'en faire le tirage ; la couleur n'était pas accessible quand nous passions par un imprimeur.
- en cours également : la publication d'une histoire illustrée de Soissons à partir d'un texte de Jean Bobin, rédigé de façon très rigoureuse mais aussi grand public. Pour réaliser ces illustrations, nous avons pris contact avec le lycée Saint Vincent de Paul et c'est René Verquin qui suit ce projet.
- comme chaque année, nous avons participé au bulletin de la Fédération des Sociétés d'histoire de l'Aisne avec un article de Mme Saponi sur le chevalier de Maison rouge sous l'Empire.. Le chevalier de Maison rouge avait été assigné à résidence à Soissons.

#### **Fondation du patrimoine**

La participation de 1 € 50 demandée à nos adhérents est reversée chaque année à cette fondation. Son but est de sauver toute sorte de petits et grands monuments. Quelques exemples de projets ou de travaux en cours sont montrés à l'écran et notamment la tour d'Ambleny. Sa particularité, c'est qu'il s'agit là d'un chantier d'insertion réalisé en partenariat avec la commune d'Ambleny, le département, l'Etat et, bien sûr, la Fondation du patrimoine pour la restauration de la partie supérieure du donjon et l'aménagement des abords.

#### **Site Internet**

Géré par M. Morineau depuis 10 ans, c'est notre vitrine nationale et internationale ; il monte chaque année en puissance et pour 2008 nous en sommes à 46.751 visites avec 325.000 pages consultées. Il abrite 73.000 enregistrements, 67 illustrations, 999 blasons et 4.929 photos. Des exemples de messages internationaux sont montrés à l'écran.

Une autre information concernant ce site, c'est la numérisation et la mise en ligne de tous nos bulletins de 1847 à 1937 par la Bibliothèque nationale de France. Pour pouvoir poursuivre ce travail jusqu'à nos jours, une convention va être signée avec la BNF. Ainsi tous nos bulletins seront numérisés et nous les reprendrons sur notre site après une légère modification pour les mettre en reconnaissance de texte au lieu du mode image afin de faciliter la recherche

#### **Mémoires n° 4**

Cette nouvelle publication sera réalisée avec l'aide du Conseil général et, nous l'espérons, celle de la ville de Soissons car la charge financière est importante. Elle devrait sortir en mai prochain ; en voici le sommaire :

- note sur un discours de l'Académie de Soissons en l'honneur de Louis-Philippe d'Orléans à Villers-Cotterêts par Gauthier-Langlois ; ce texte nous est proposé par une personne que nous ne connaissons pas et qui l'a retrouvé dans ses papiers de famille.
- une traduction du manuscrit de l'histoire de Soissons attribuée à Nicolas Berlette faite par Maurice Perdereau. C'est un texte très long et difficile à comprendre et, pour satisfaire le plus grand nombre de lecteurs, il sera accompagné d'un CD-Rom qui comportera à la fois la transcription et la traduction.
- les chèvres salvatrices en Soissonnais 1919-1921 par Mme Karen Foster, un texte réalisé à partir des lettres de Mme Mary Breckinridge citée précédemment.
- Georges Monnet ou l'imprévisible destin, par Robert Attal. Propriétaire de la ferme de Chimy après la Grande guerre, il fut député de l'Aisne de 1928 à 1940.
- Soissonnaises et aussi Champenoises, la singulière histoire des communes de la vallée de l'Aisne et de la Vesle au sein de la Champagne viticole, 1908-2008 par Guy Marival.
- les ateliers Mélin par Jacques Mélin, petit-fils du fondateur Achille Mélin en 1895. Spécialisés dans la vente de machines agricoles et de produits liés à l'agriculture, ils comprenaient également un atelier de réparation et d'entretien spécialisé.
- un article de Christian Corvisier sur Montaon, un bâtiment de convers devenu résidence dans une grange de l'abbaye cistercienne.
- par notre Président, une étude sur le château de Blérancourt, ses seigneurs au XVIème siècle ainsi que l'interprétation des fouilles faites l'année dernière et encore cette année.
- un article de Denis Defente sur les tombes anciennes du cimetière de Soissons qui montre comment à partir des tombes on arrive à raconter l'histoire des familles de la région. Il nous fait également un bilan des fouilles archéologiques effectuées à Soissons ces dernières années.
- les principales donations d'œuvres d'art au musée de Soissons entre 1857 et 1934 par Dominique Roussel.

#### **Projets pour 2009.**

- le 22 mars, une conférence de notre Président sur les fermes fortifiées du Soissonnais au Moyen-âge avec

des plans, des documents d'archives et des photographies d'avant 1914.

- le 24 mai, visite guidée du mémorial de la déportation à Royalieu.
- en juin, visite de la ville de Senlis avec la collaboration de la société historique de cette ville
- des conférences en octobre, novembre et décembre pour lesquelles les dates et programmes ne sont pas encore définis.
- informatisation des importantes recherches de généalogies faites par Bernard Ancien de façon à faciliter l'exploitation de cette véritable histoire des familles du Soissonnais. Cette informatisation se ferait avec un logiciel spécialisé et nous faisons appel aux bonnes volontés pour nous aider dans cette tâche.
- les carnets de Mme Déruelle qui ont été le sujet du mémoire de maîtrise de Guillaume Giguët et que nous allons essayer de publier (il y a 800 pages !) avec l'aide de l'Université de Picardie qui nous a déjà alloué une aide de 2.500 euros, montrant ainsi l'intérêt du sujet. Mme Déruelle était une bonne de médecin qui a écrit ses souvenirs concernant la zone occupée du côté de Saint Richaumont en 1914-1918.
- publication également des courriers de Mme Mary Breckinridge comme évoqué précédemment.
- pour le 10 octobre, une « journée du livre » en association avec la chapelle Saint Charles. L'ébauche est en cours pour rassembler des vieux livres, de la bande dessinée, de la presse et des multimédias ; les libraires de la ville contactés semblent intéressés par cette initiative.

### **RAPPORT FINANCIER**

C'est M. Jacques, notre contrôleur expert-comptable, qui explique et commente les comptes présentés à l'écran et reproduits ci-après.

Auparavant, le Président justifie la valorisation du bénévolat qui apparaît dans les comptes (33.000 €) pour mettre en évidence les efforts et les recherches que nécessite la mise sur pied de nos différentes activités et publications. Pour ce qui concerne notre effectif, il est en constante progression puisqu'à ce jour nous totalisons 219 adhérents avec une cotisation de 24 euros valable pour un adhérent comme pour un couple ; on peut donc estimer qu'environ 350 personnes s'intéressent à notre société.



Ces deux rapports d'activité et financier ne soulèvent aucune question dans l'assistance ; par un vote à main levée, ils sont adoptés à l'unanimité.

### **INFORMATIONS DIVERSES**

Il y a un point de satisfaction à noter, c'est la normalisation de nos rapports avec la ville et la possibilité de donner notre avis, levant ainsi l'impossibilité de communication. Néanmoins, il reste quelques ombres au tableau dont nous avons déjà entretenu M. Jean-Marie Chevalier, l'adjoint à la culture. D'abord la réservation des salles dont le

compliqué ne facilite pas la vie des associations, avec la remise d'une caution et d'une attestation d'assurance avant chaque séance et leur reprise ensuite, sans apporter de garanties à la ville ; également la gratuité de la salle de l'auditorium mais notre demande aurait, paraît-il, un effet contraire, certaines associations pourraient voir disparaître la gratuité qui leur est accordée, ce que nous n'avons pas souhaité.

Autre problème récurrent : la sécurité de nos locaux et leur vétusté

Pour répondre à ce dernier point, la parole est donnée à Mme Mireille Tiquet. Elle se dit satisfaite que la Société historique puisse participer aux grands projets de la ville comme l'aménagement des berges de l'Aisne. Pour ce qui concerne la réservation des salles de réunion, elle reconnaît la lourdeur de la procédure d'ailleurs signalée par d'autres associations ; pour la gratuité, elle n'est pas informée. Elle soumettra ces problèmes à la prochaine réunion du bureau municipal. Pour l'entretien et la sécurité des locaux, les services techniques les ont visités, elle fait part des informations en sa possession :

- pour la sécurité de la porte, elle est en bois mais renforcée intérieurement ; de plus, il n'est pas certain que les bâtiments de France acceptent la pose d'une porte métallique.
- la pose d'une alarme anti-intrusion est possible mais là nous devons faire un avenant à notre contrat actuel de télé-surveillance ; la démarche est en cours.
- la vérification de l'alarme incendie a été faite et elle fonctionne mais il reste à identifier les deux téléphones pouvant recevoir l'alarme. Réponse du Président : le mien et celui de M. René Verquin mais cela ne fonctionne pas car la vérification n'a déclenché aucune sonnerie. Mme Tiquet en prend note en précisant que l'astreinte de la ville n'a pas vocation à intervenir sur les déclenchements d'alarme incendie, mais cela peut être revu.
- la vétusté globale des locaux. Il est vrai qu'un rafraîchissement s'avère nécessaire mais cela nécessite de retirer l'ensemble des documents ; c'est à examiner avec nos services techniques.

### **Société historique : pourquoi et pour quoi faire ?**

Pour répondre à cette question, le Président propose de retracer rapidement l'activité des années 2006, 2007 et 2008 à partir d'un diaporama préparé par Alain Morineau.

D'abord l'objet de la société : elle a pour but de rechercher et d'étudier le patrimoine sous toutes ses formes. Elle veille à sa sauvegarde et à sa valorisation ; elle s'occupe de rassembler tous les faits qui concernent l'histoire littéraire, religieuse, militaire, scientifique et industrielle de notre pays, comme aussi tout ce qui concerne l'agriculture, la géologie et l'industrie de la région ainsi que tout ce qui est relatif aux coutumes, usages, croyances et légendes ; c'est ce qui figure dans nos statuts.

Quand on fait le bilan sur trois ans, les principaux pôles se portent vers le public, la

COMPTE DE RESULTAT		2008	2007
Ventes de livres et ventes diverses		7 986,60	1 874,80
Ventes Légendes de Bernard Ancien			13 006,80
Participations aux conférences		1 196,00	1 642,00
Cotisations des adhérents		4 944,00	4 992,00
Cotisations des adhérents à la fondation du patrimoine		190,10	141,00
Dons		235,50	471,50
Subvention de la ville de Soissons		1 500,00	1 500,00
Produits divers			2 212,06
Plus values financières		1 568,10	1 210,66
Reprise sur provision		1 000,00	
<b>SOUS TOTAL DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>18 620,30</b>	<b>27 050,82</b>
Subvention département 90ème anniversaire 1918-2008		9 565,00	
Subvention Conseil Général Accueil des familles de fusillés			4 170,00
Subvention Conseil général Exposition Lavoirs des Poilus			2 000,00
Subvention Conseil général projection du film			910,00
<b>SOUS TOTAL ACTIVITES</b>		<b>9 565,00</b>	<b>7 080,00</b>
Contributions volontaires Mairie de Soissons		3 600,00	3 600,00
Cotributions volontaires bénévoles		33 096,00	13 076,00
<b>SOUS TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</b>		<b>36 696,00</b>	<b>16 676,00</b>
<b>TOTAL PRODUITS</b>		<b>64 881,30</b>	<b>50 806,82</b>
Frtes de bureau et petits equipements		1 603,73	938,00
Location salles		225,00	670,00
Maintenance entretien		1 274,67	
Assurance		164,24	153,34
Documentation		97,66	25,00
Frais d'Assemblée		338,97	230,40
Dîner conférence		1 296,00	1 453,00
Fondation du Patrimoine		190,00	141,00
Cadeaux		180,00	30,00
Publications		12 104,36	8 929,40
Emploi jeunes		2 534,88	3 800,00
Voyage déplacements		577,40	
Mission réception		87,40	854,96
Frais postaux Téléphone Internet		1 288,84	1 636,66
Frais bancaire		24,48	3,40
Cotisations		227,50	160,00
Autres frais de fonctionnement			70,47
Accueil familles fusillés			4 156,54
Exposition Lavoirs des Poilus			2 000,00
Dotations aux amortissements		3 570,16	2 882,74
Provision aux fonds dédiés		2 000,00	2 000,00
Valorisation des locaux		3 600,00	3 600,00
Valorisation des bénévoles		33 096,00	13 076,00
<b>TOTAL CHARGES</b>		<b>64 481,29</b>	<b>46 810,91</b>
<b>EXCEDENT / DEFICIT</b>		<b>400,01</b>	<b>3 995,91</b>

	BILAN ACTIF				BILAN PASSIF		
	EXERCICE 2008			EXERCICE 2007	POSTES	EXERCICE 2008	EXERCICE 2007
	Bruts	Amortissements	Nets	Nets			
Fonds de livres et cartes	211 591,43	2 554,94	209 036,49	211 444,25	Réserves	219 628,90	219 628,90
Autres immobilisations	23 805,52	14 362,43	9 443,09	7 428,61	Report à nouveau	31 199,44	27 203,53
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>235 396,95</b>	<b>16 917,37</b>	<b>218 479,58</b>	<b>218 872,86</b>	<b>Excédent/Déficit</b>	<b>400,01</b>	<b>3 995,91</b>
					<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>251 228,35</b>	<b>250 828,34</b>
Créances				7 700,00	Fonds dédiés	6 000,00	5 000,00
Trésorerie			44 184,60	29 555,48	Dettes (Fact. Non parvenues)	3 435,83	500,00
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>0,00</b>		<b>44 184,60</b>	<b>37 255,48</b>	Produits constatés d'avance	2 000,00	
Charges constatées d'avance				200,00			
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>235 396,95</b>	<b>16 917,37</b>	<b>262 664,18</b>	<b>256 328,34</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>262 664,18</b>	<b>256 328,34</b>

bibliothèque et les archives, l'intérêt que suscitent nos collections, une activité éditoriale et des actions indirectes avec des conférences et des visites.

Les études en cours sont celles rappelées dans nos travaux divers pour 2009 et le prochain « mémoires ».

Pour l'activité bibliothèque, les consultations sur place sur trois ans sont peu nombreuses car nos locaux s'y prêtent assez mal ; consultations par courriel : 40 par téléphone : environ 250, prêt d'ouvrages : 305 . Tout cela nécessite la réalisation de fiches d'entrée des ouvrages et leur informatisation pour mise sur Internet. L'intérêt suscité par nos collections apparaît avec la venue de la télévision allemande pour les manuscrits de St Norbert, FR3 pour les photos Cibrario et la BBC qui recherchait des familles ayant participé à la reconstruction.

Côté archives, une affectation et un classement, par exemple : le fonds St Marc Girardin et les photos Cibrario essentiellement réalisés par Maurice Perdereau et Mme Judas.

Dans l'activité éditoriale, il y a la plaquette-souvenir sur la place Mantoue qui a été tirée en 200 exemplaires, les légendes et fantômes du Soissonnais en 1.200 exemplaires tous vendus en 2 mois de temps, et nos bulletins trimestriels, 9 sur 3 ans, ce qui fait 2.250 exemplaires expédiés. Au niveau de la Fédération des sociétés d'histoire de l'Aisne, nous avons participé à chaque bulletin annuel. On a aussi réalisé une mise en forme informatique de nos inventaires pour en faire un tirage papier ; c'est encore un travail d'Alain Morineau qui représente environ 1.800 pages que nous avons distribuées aux archives départementales de l'Aisne et à quelques associations comme les généalogistes.

Il y a aussi nos permanences hebdomadaires qui sont une contrainte : en 3 ans, 500 heures, surtout par Pierre Meyssirel et Maurice Perdereau. et notre site Internet qui est une vitrine et quand on regarde sur 3 ans, on arrive à 95.000 visites et la lecture de 596.000 pages.

Des interventions ont été faites en différents lieux :

- à Blérancourt où les vestiges du château qui ont failli être détruits vont être sauvegardés.
- à Laffaux pour sauver des vestiges de 14-18..
- nous sommes un certain nombre à participer à l'activité d'autres associations : la chapelle St Charles, le château de Septmonts, la tour d'Ambleny et le château de Pernant dont Mme Jacques est la présidente et pour lequel nous avons pu obtenir un classement contre l'avis du propriétaire.

Ces deux dernières années, il y a eu les commémorations de 1917-1918 :

- en liaison avec le Conseil général, la visite des lieux historiques par les familles des fusillés de 1917. ainsi qu'un reportage sur Ponticelli, dernier survivant de la Grande guerre, qui a été repris partiellement par FR3

- la participation aux deux revues éditées à cette occasion.
- animation pour le pont des Anglais
- des études avec l'association Soissonnais 14-18.

A noter aussi une participation à une étude sur l'habitat en Picardie à la bibliothèque municipale d'Amiens.

L'année dernière, nous avons fait une information vers le public et les candidats aux élections pour montrer que notre association pouvait être citoyenne et participer à la vie de la cité en donnant son avis sur un certain nombre de choses en restant bien évidemment dans son domaine du patrimoine et de l'histoire.

Le Président rappelle rapidement avec des images les différentes conférences et visites de sites intervenues sur cette période de 3 ans en mettant en évidence la diversité dans les sujets et dans les lieux avec des interventions aussi bien d'autodidactes que d'universitaires. Il évoque aussi sa suggestion de créer un centre de documentation historique du Soissonnais en réunissant nos archives, le cercle des généalogistes de l'Aisne et d'y adjoindre le fonds Bernard Ancien conservé à la mairie, le fonds Perin (président de notre société avant 1914) et les archives de l'hôtel Dieu qui se trouve à la bibliothèque. Ce centre constituerait un pôle historique et culturel dans la partie sud du département. Ce projet devrait faire l'objet d'une convention entre la ville et les associations qui voudraient y participer. Cela suppose de pouvoir disposer d'un local convenable ; différentes possibilités en ville sont évoquées. C'est l'occasion de montrer en images la surcharge de notre siège et d'évoquer différentes possibilités avec des immeubles vacants ou, pourquoi pas, une maison des associations comme il en existe dans toutes les villes de l'Aisne. Pour ce qui nous concerne, l'absence de possibilité de local ne permet pas de rechercher des aides pour l'aménager comme cela nous a été proposé. Cette situation de sursaturation nous amène à ne plus accepter tous les dons de livres mais à faire un choix parmi ceux qui nous sont régulièrement proposés ou alors faudra-t-il se séparer d'une partie de notre patrimoine pour libérer de la place et faire des rénovations indispensables ?

Pour répondre à ce problème de local, Mme Tiquet fait observer que les différents hébergements suggérés n'appartiennent pas à la ville et évoque une possibilité avec le musée qui doit partir à l'Arsenal mais le Président doute d'un transfert prochain Elle se dit consciente de tous nos problèmes et les transmettra au maire et à la commission des affaires culturelles pour l'étude

## **RENOUVELLEMENT DU BUREAU**

Le Président donne lecture de la liste des membres du bureau qui va être soumise au vote avec l'inclusion de Pierre Vercollier suite au départ de Mme Damas ; il

rappelle qu'il est attribué un bulletin pour un couple, comme pour les adhésions :

Le résultat du vote à bulletins secrets est le suivant :

- adhérents au 31.12.08	216
- quorum : 216/2 + 1	109
- pouvoirs reçus	71
- votants	70 = 141
- suffrages valables	141
- bulletins nuls	0

La nouvelle composition du bureau pour 2009 est donc :

Président :	Denis Rolland
Vice-Présidents :	Alain Morineau Maurice Perdereau René Verquin
Trésorier :	Pierre Vercollier
Secrétaire :	Georges Calais
Bibliothécaire :	Pierre Meyssirel
Archiviste :	Maurice Perdereau
Membres :	Monique Judas-Urschel Nadia Martin Rémi Hébert Jean-Marc Wintrebert.

❧

En deuxième partie, Maurice Perdereau donne lecture de quelques extraits d'un petit livre curieux, anonyme, daté de 1729, qui figure dans notre

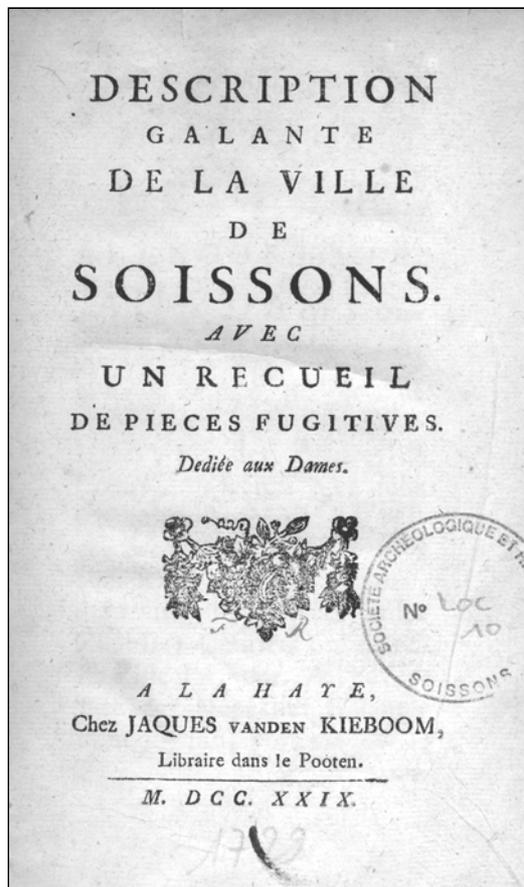
bibliothèque et intitulé « description galante de la ville de Soissons avec recueil de pièces fugitives ». Il est publié alors que se tenait dans notre ville le congrès de la paix. Son titre, par l'adjectif « galante » est attirant mais par le terme « fugitives » prévient qu'il s'agit d'un recueil léger et sans prétention. Il nous a paru croustillant et plein d'humour. Maurice Perdereau rappelle qu'à cette date se tenait à Soissons le congrès de la paix et analyse rapidement la grande animation qui régnait en ville avec les ambassadeurs, les congressistes qui siégeaient dans le vieux château des comtes, à l'emplacement de l'actuel hôtel de ville, ainsi que leurs agents et domestiques. En dehors des réunions de travail, tout ce monde se divertissait ; de somptueux dîners et des fêtes galantes étaient organisés qui permirent aux gazetiers de l'époque d'écrire de bons articles. C'est donc dans cette atmosphère d'oisiveté et d'insouciance que se situent les anecdotes et les intrigues rapportées dans ce livre et résumées par M. Perdereau.

A propos de ce congrès de la paix à Soissons, notre bibliothèque recèle un ouvrage sur ce sujet, imprimé en allemand et en gothique ; il serait intéressant qu'un germanophone accepte d'en faire la traduction.

❧

Cette intéressante après-midi s'achève, dans la tradition, par le verre de l'amitié.

Georges Calais



## A la recherche des fermes fortifiées du Soissonnais avec notre Président, le 22 mars 2009

L'objet de cette conférence était de présenter les recherches entreprises par le président depuis près de vingt ans sur les fermes fortifiées du Soissonnais. Le sujet étant très vaste, l'exposé se limitait aux fermes attestées au moyen-âge (XII<sup>ème</sup> – XV<sup>ème</sup> s.). Etaient donc exclus les manoirs, châteaux et autres établissements ruraux tels que prévôtés et prieurés, devenus des exploitations agricoles.

Après avoir esquissé les contextes géographique, géologique et historique du Soissonnais, les granges médiévales ont été présentées.

Dès le XII<sup>ème</sup> siècle, les abbayes ont entrepris de faire édifier des granges monumentales dans leurs exploitations agricoles. Quelques exemplaires sont encore bien conservés comme les granges du Fourchet à Montépilloy et de Warnavillers près d'Estrées-Saint-Denis. Celle du Soissonnais sont moins bien conservées. Ces édifices présentaient tous les mêmes caractéristiques, ils étaient constitués de trois nefs délimitées par deux rangées d'arcades ogivales. Dans le Soissonnais, la largeur totale hors œuvre variait de 17 à 19 m, pour une longueur de 24 à 48 m. L'un des pignons était percé d'ouvertures rectangulaires ou ogivales, l'autre pouvait être muni d'un poste de guet généralement constitué par une échaugette couronnant le pignon.

Le conférencier a ensuite présenté de façon plus ou moins détaillée une quinzaine de fermes à l'aide d'images souvent inédites. Toutes ces exploitations agricoles appartenaient aux abbayes de Saint-Jean-des-Vignes, Notre-Dame, et Saint-Médard

De cette présentation on peut en retirer la synthèse suivante:

Le mur d'enceinte qui entourait la ferme avait une élévation relativement modeste, 4 à 5 mètres, que la déclivité du terrain pouvait accroître localement. Il était surmonté d'un étroit chemin de ronde garni de place en place d'échauguettes et/ou de tours. L'entrée était constituée d'une porte piétonnière et d'une porte charretière, condamnées par des vantaux précédés d'une herse et d'un assommoir. Elle était entourée de tourelles (Forest, La Perrière) ou échauguettes (Moufflaye, Confrécourt). Le logis était quelquefois implanté au dessus de l'entrée (Soucy). Mais il pouvait présenter d'autres dispositions au caractère ostentatoire affirmé. A Confrécourt il se présentait comme une haute tour, sorte de donjon, construite en bordure du ravin, à Vez-Saint-Mard il s'agissait d'un bâtiment rectangulaire d'un étage, garni de deux échauguettes dominant la vallée. Le logis de la ferme de La Montagne, était particulier. La grande salle que nous pouvons lui restituer suggère le siège de la seigneurie de Ressons-le-Long.

Dans la cour de ces fermes, la grange monumentale s'adossait au mur de clôture.

Toutes ces exploitations possédaient des chapelles qui ont toutes disparu. Les autres bâtiments, écuries, étables etc. étaient probablement des constructions modestes car elles n'ont laissé aucunes traces.



Entrée de la ferme  
de Soucy.

Dessin de Piette  
vers 1860.